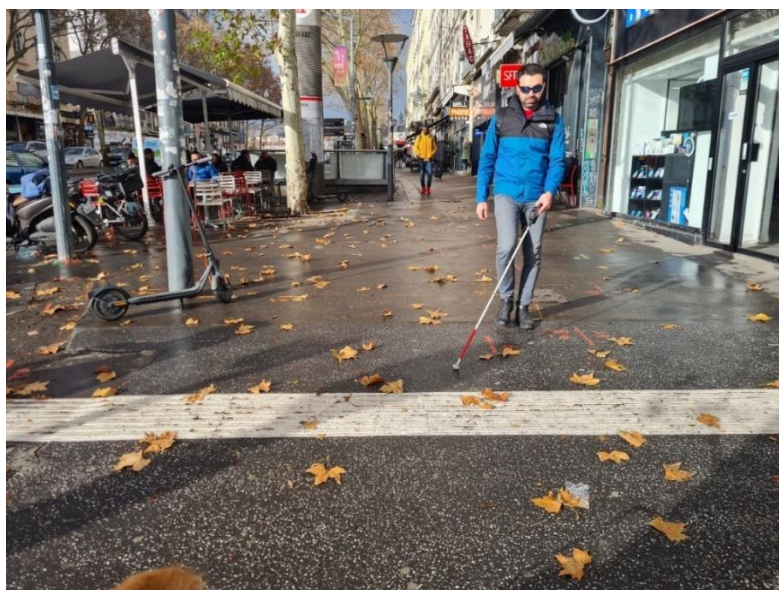


BANDES D'INTERCEPTION

Date de publication : septembre 2025



Sommaire

1. Références	p. 2
2. Différents dispositifs tactiles au sol	p. 2
3. Définition	p. 3
4. Caractéristiques	p. 4
5. Où utiliser la bande d'interception ?	p. 5
6. Pose d'une bande d'interception	p. 6
7. Cheminement libre de tout obstacle	p. 9
8. Comment arrêter une bande d'interception ?	p. 9
9. Bande d'interception et tapis tactile traversant	p. 11

1. Références

- [Norme NF P 98-353 « Bandes d'interception tactiles au sol »](#)
- [Fiche CEREMA « Bande d'interception : caractéristiques et mise en place »](#)

2. Différents dispositifs tactiles au sol

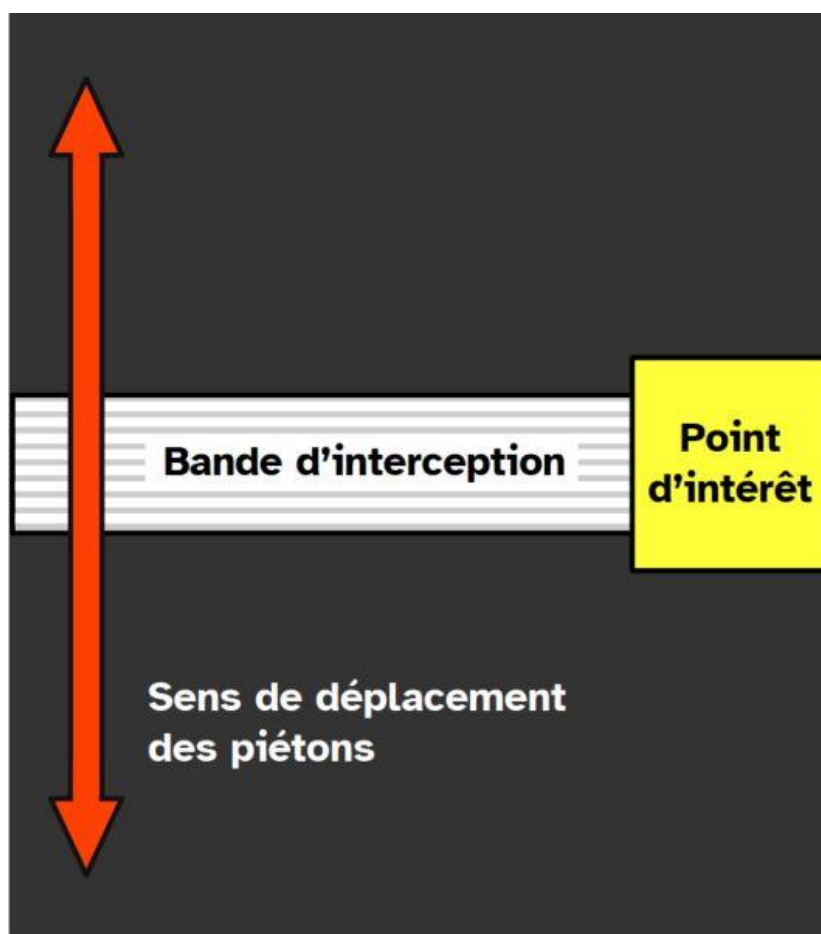
Les dispositifs tactiles au sol (ou podotactiles) aident les personnes aveugles et malvoyantes (PAM) à s'orienter, à se localiser et à être sécurisées.

Il existe différents dispositifs podotactiles :

- La [bande d'éveil à la vigilance \(Fiche pratique - PDF accessible\)](#)
- La [bande de guidage \(Fiche pratique - PDF accessible\)](#)
- La bande d'interception
- Le tapis tactile traversant (en cours de normalisation)
- Les zones de localisation

Chaque dispositif podotactile remplit une fonction spécifique et ne doit pas être détourné. **La bande d'interception est complémentaire des autres équipements d'accessibilité et ne s'y substitue pas.** Par exemple, elle ne doit pas être utilisée à la place d'une bande d'éveil de vigilance ou d'une bande de guidage.

3. Définition



La bande d'interception est un dispositif podotactile qui **signale la présence d'un point d'intérêt** aux personnes aveugles et malvoyantes (PAM), comme une traversée piétonne, un arrêt de transport ou l'entrée d'un ERP (établissement recevant du public).

Elle est posée perpendiculairement au cheminement pour intercepter les PAM. Après avoir détecté la bande sur son chemin, le piéton peut la suivre pour atteindre le point d'intérêt.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS



La bande d'interception est détectable grâce à :

- Son **contraste visuel** avec le revêtement de sol adjacent.
- Son **contraste tactile** assuré par des nervures en relief.

N.B. : Certains revêtements de sol irréguliers, tels que le béton désactivé à gros grains, impactent la détection tactile de la bande d'interception avec la canne blanche. Le cas échéant, il faut lisser le revêtement autour de la bande afin d'améliorer le contraste tactile.

4. Caractéristiques

Pour être conforme à la **norme NF P98-353**, une bande d'interception doit respecter, entre autres, les dispositions suivantes :

- Elle mesure environ **60cm de large** (entre 58 et 64,8cm) afin d'être détectable et repérable.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS



- Elle est constituée de **8 nervures** orientées perpendiculairement au cheminement.
- Les **nervures** sont en **relief positif** détectable au pied ou à la canne blanche et permettent l'interception. Elles doivent mesurer entre 27 et 33mm de largeur, de 4,5 à 5,5mm de hauteur (fixation comprise), avec un entraxe compris entre 79 et 85mm.
- La **semelle** ne doit pas mesurer plus de 3mm de hauteur (fixation comprise).
- La bande est **visuellement contrastée** par rapport au support adjacent.
- Elle est **non glissante** et **non déformable**.

Pour plus d'informations, consultez la [norme NF P98-353 « Bandes d'interception tactiles au sol »](#).

Il existe plusieurs types de modules d'interception :

- Les modules encastrés dans le sol du cheminement.
- Les modules intégrés, qui sont constitués par le sol lui-même.
- Les modules rapportés, qui sont fixés sur le sol.

5. Où utiliser la bande d'interception ?

La bande d'interception permet aux PAM de **localiser** et d'**atteindre** les points d'intérêt **difficiles à repérer**. Elle peut être utilisée en **voirie**, dans le **cadre bâti** et dans **les transports**.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS



La bande d'interception peut par exemple orienter vers :

- Une **traversée piétonne**
- Un **arrêt de bus** ou un **quai de tramway**
- L'**entrée d'un lieu** public ou privé, tel qu'une mairie, un hôpital, un établissement d'enseignement, un bâtiment professionnel, une installation sportive ou de loisirs, un centre commercial, etc.
- L'emplacement d'un **escalier** sur un quai de transport (train, tramway, métro...)
- Un **guichet** ou une **borne d'appel**
- Le début d'un **chemin de guidage**
- Un **plan d'orientation tactile**

La bande d'interception est particulièrement utile dans les environnements où les PAM manquent de repères : trottoirs larges, espaces vastes, zones piétonnes ou de rencontre, quais de train...

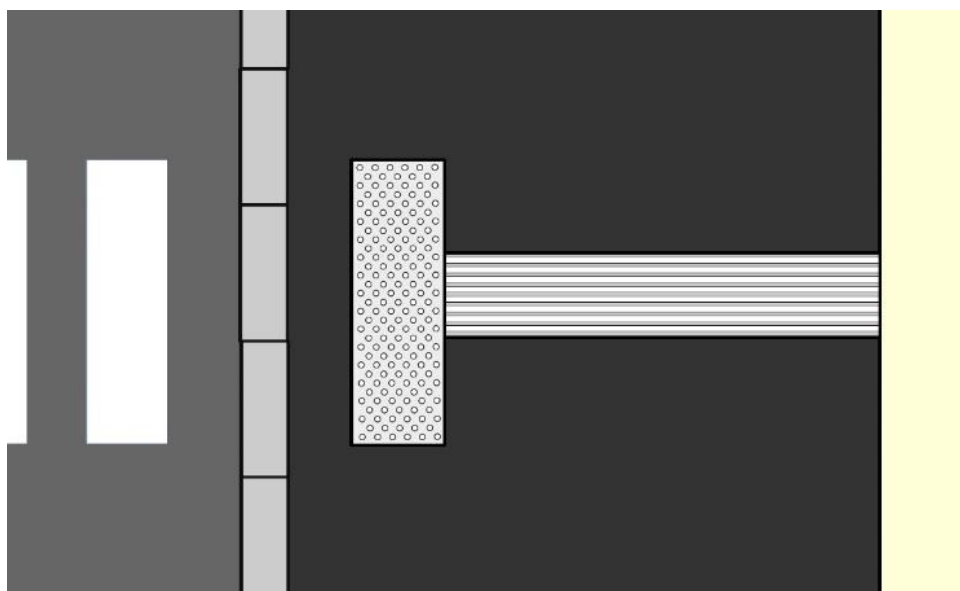
6. Pose d'une bande d'interception

La bande doit être posée perpendiculairement au cheminement et couvrir **toute sa largeur**, afin d'assurer l'interception des piétons. Dans le cas contraire, les PAM pourraient manquer la bande d'interception.

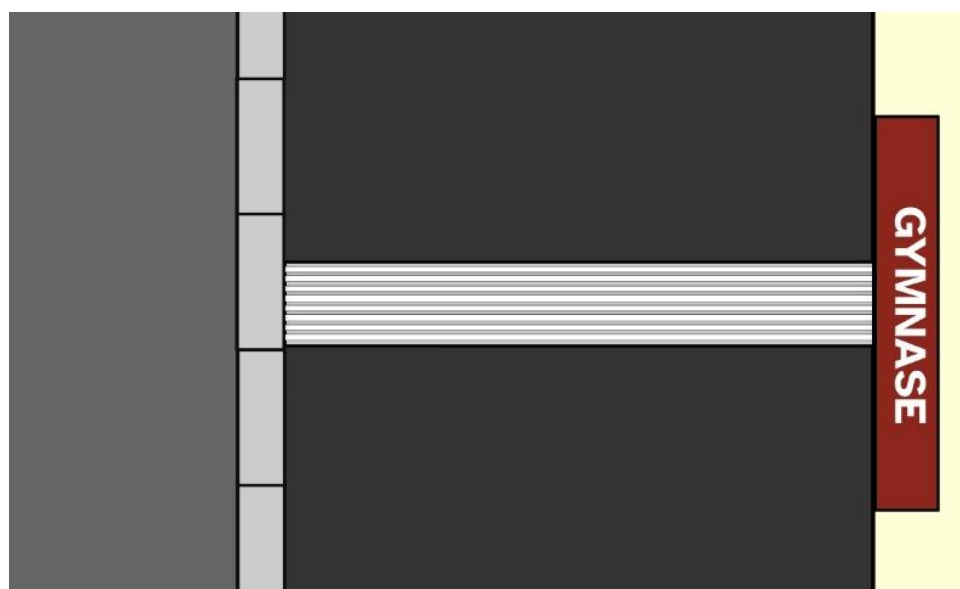
Si le point d'intérêt est situé côté rue, comme une traversée piétonne, la bande d'interception doit rejoindre le mur riverain.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS



Si le point d'intérêt est situé côté façade, comme une entrée de bâtiment, la bande d'interception doit se prolonger jusqu'à la bordure du trottoir.

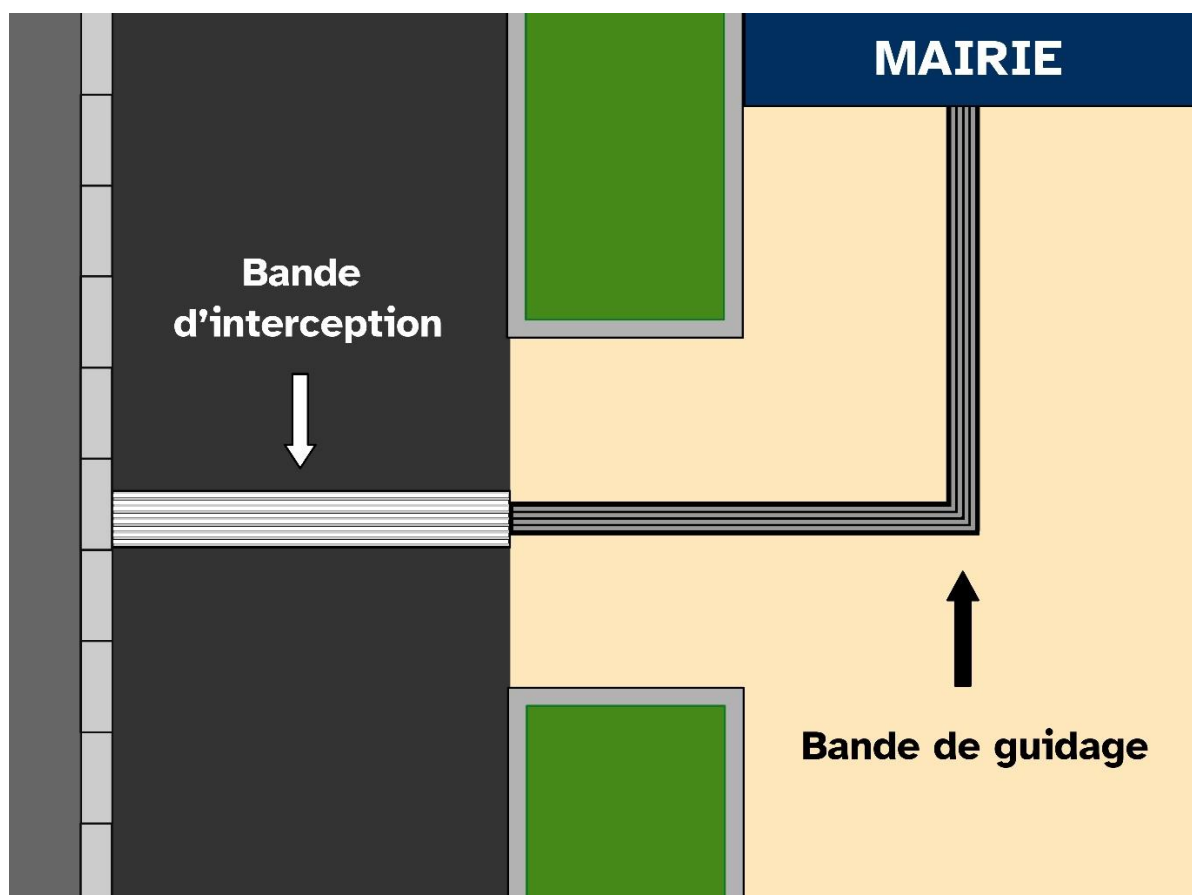


Si le point d'intérêt est situé en retrait par rapport au trottoir, par exemple sur un parvis ou dans une cour, la bande d'interception peut s'arrêter à la limite du trottoir.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS

Ensuite, elle doit être directement prolongée avec une bande de guidage qui rejoint le point d'intérêt.



L'implantation de la bande d'interception doit permettre **l'écoulement des eaux**, tout en assurant la continuité tactile nécessaire à sa détection. Le Cerema recommande que les espaces d'écoulement mesurent 3 cm maximum et soient espacés d'au moins 1 mètre.

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS



7. Cheminement libre de tout obstacle

La bande d'interception doit être mise en place sur un **cheminement libre de tout obstacle**, afin de prévenir les accidents. Elle ne doit pas passer à proximité de mobilier urbain, d'éléments architecturaux, d'arbres ou d'autres objets dangereux.

L'emplacement de la bande doit permettre le **passage confortable et sécurisé** d'une personne utilisant une canne blanche ou étant accompagnée d'un chien guide.

8. Comment arrêter une bande d'interception ?

Les PAM qui utilisent la bande d'interception sont à la recherche d'un point d'intérêt. Dans cette démarche exploratoire, elles sont attentives et évoluent plus lentement que si elles suivaient une bande de guidage.

Il est donc recommandé que la bande d'interception soit **jointive au point d'intérêt**, afin que les PAM l'atteignent plus facilement.

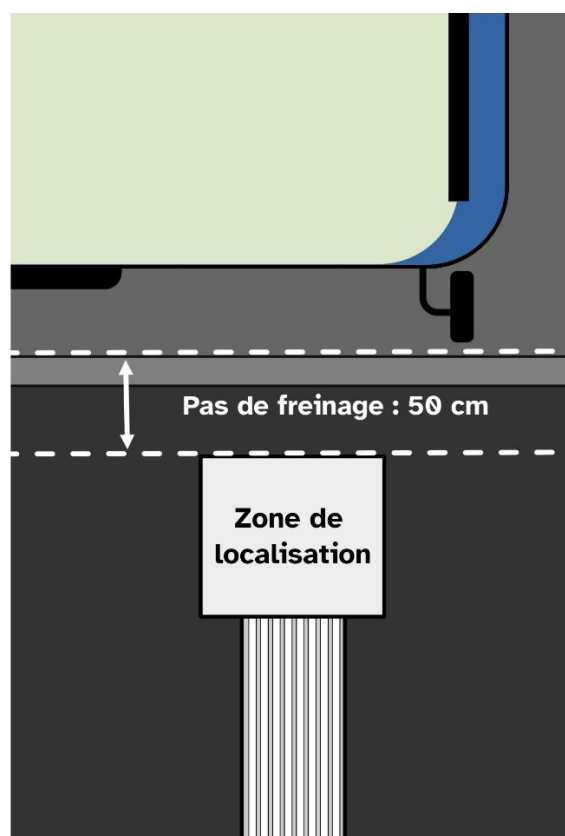
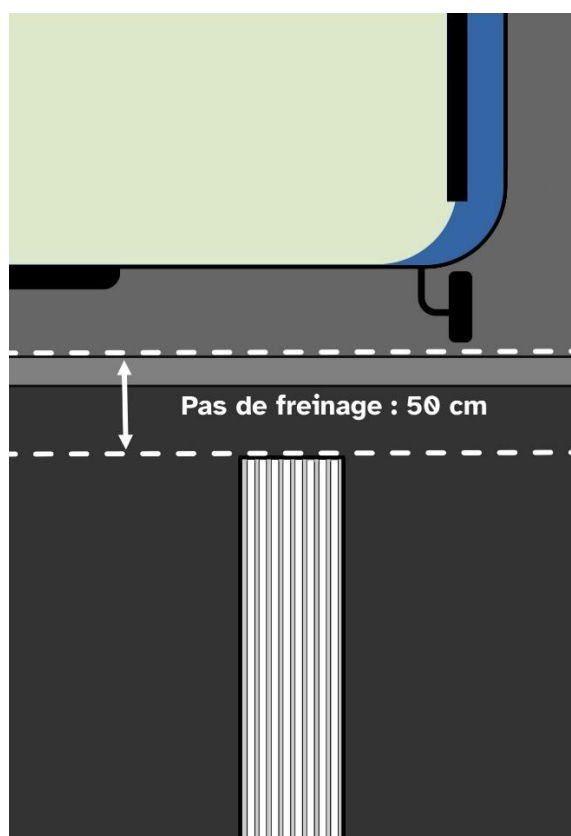
De plus, en cas de pas de freinage (c'est-à-dire une zone vide entre l'extrémité de la bande et le point d'intérêt), les PAM risquent de manquer la bande d'interception.

Cas particulier des arrêts de bus : Lorsqu'une bande d'interception indique un arrêt, elle doit être positionnée au niveau de la porte avant du bus. Il faut respecter un **pas de freinage de 50cm entre l'extrémité de la bande et la bordure du trottoir**, afin que les PAM ne se trouvent pas dans la zone de balayage du

FICHE

BÂTI, VOIRIE, TRANSPORTS

rétroviseur. Si la bande d'interception est complétée par une **zone de localisation**, il faut respecter un pas de freinage de 50cm entre la zone et la bordure du trottoir.

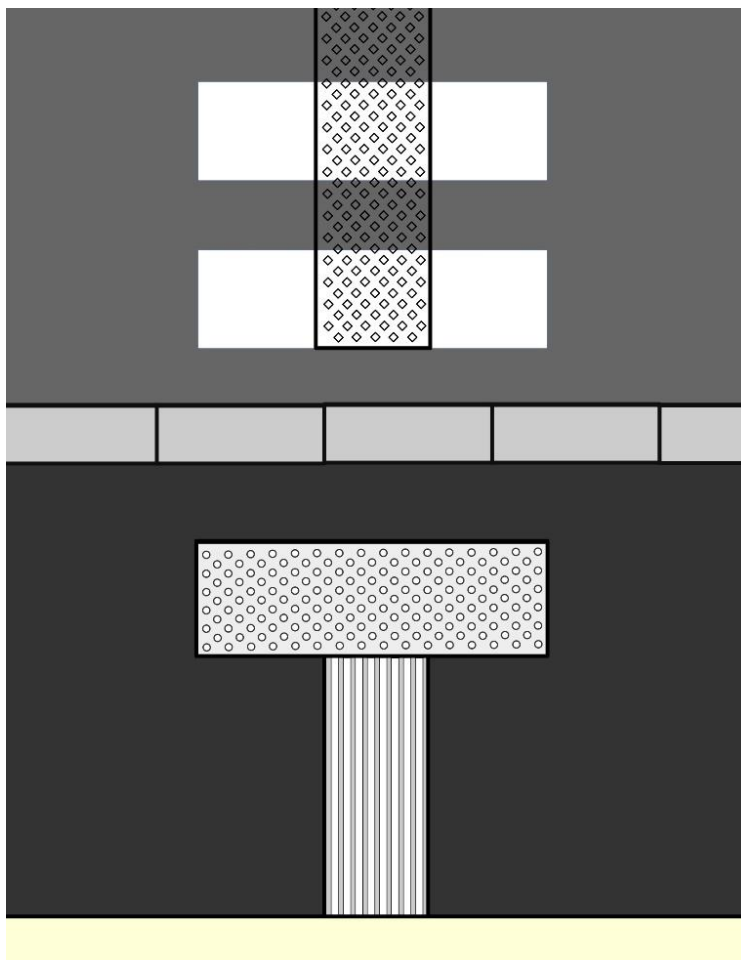


9. Bande d'interception et tapis tactile traversant



Une bande d'interception doit être utilisée pour localiser le **tapis tactile traversant** sur le passage piéton.

Le **tapis tactile traversant** est un dispositif podotactile qui permet aux PAM de se repérer sur les traversées piétonnes complexes. Les PAM ne peuvent pas deviner sa présence et sa position sur la chaussée.



Pierre-Marie Micheli – Nathan Pasco
et les membres du GT Voirie
COMMISSION ACCESSIBILITÉ
access@cfpsaa.fr / 06 27 16 49 69